

Journée Mondiale des Zones Humides

« Les milieux humides, une chance pour les territoires. Quels leviers mobiliser au niveau de la planification et de l'aménagement urbain ? »

**Jean Philippe Torterotot
DREAL adjoint Grand-Est**

2 février 2018



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

Des leviers d'actions aux différentes échelles

- Planification urbaine (SCOT et PLUi)
- Construire un projet de territoire : la démarche des ateliers de territoires
- Aménagement opérationnel : le label EcoQuartier
- Promotion du lien milieux humides / urbanisme:
 - => construire en zone inondable GPATIC
 - => le Grand Prix Milieux Humides et urbanisme

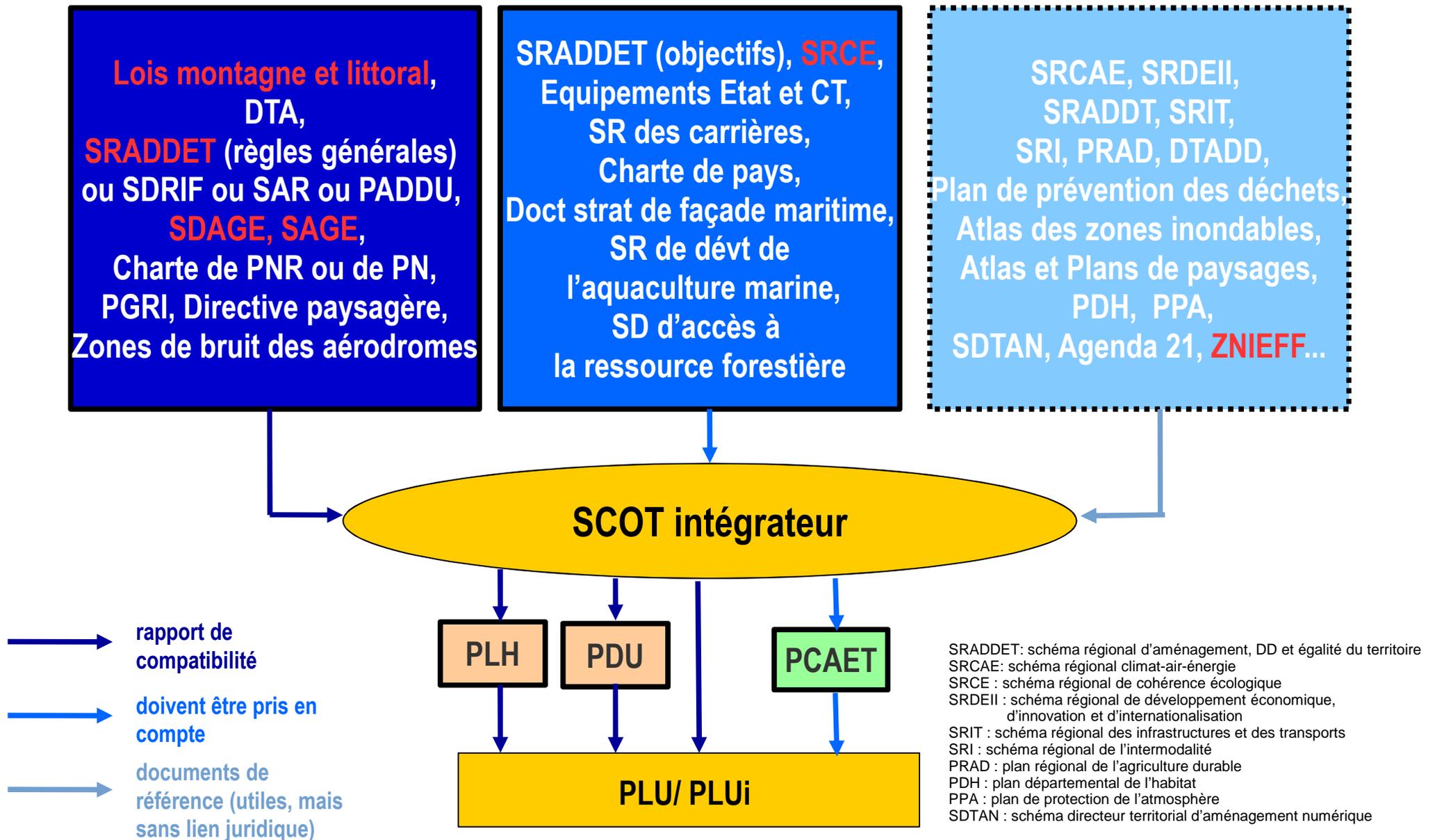
Les leviers à l'échelle de la planification urbaine

Les documents d'urbanisme :

- sont des projets de territoire transversaux intégrant les différentes politiques sectorielles : logement, déplacements, risques, environnement ... ;
- sont portés par les collectivités en association avec les services de l'État ;
- visent à la satisfaction des besoins des collectivités en respectant les objectifs généraux du développement durable (art. L101-2 du CU) qui traitent notamment de:

« 6° La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques »

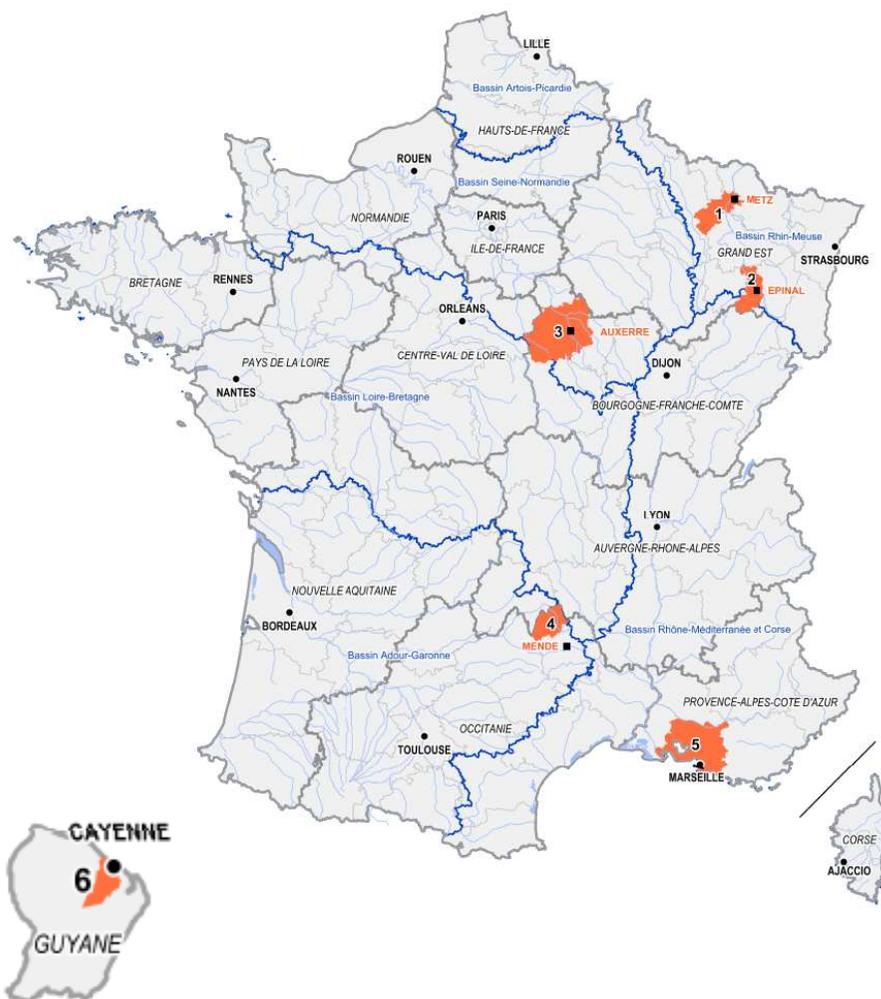
Hiérarchie des normes de planification



Construire un projet de territoire : la démarche des ateliers des territoires

- Finalité : Démarche de projet visant l'élaboration d'une stratégie territoriale en croisant tous les regards, et en mobilisant les ressources locales
- Modalité : Cadrage national, pilotage territorialisé au niveau DDT depuis 2016, et animation par des concepteurs (architectes, paysagistes).
- Une démarche qui vit depuis 10 ans, et fonctionne par thématiques.
- 2 sessions récentes en lien avec les milieux humides ou la ville :
 - => en 2016, « mieux vivre ensemble en périurbain »
 - => en 2017, « faire de l'eau une ressource pour l'aménagement »

Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement, SESSION 2017-2018



✓ Une session pilotée par la DGALN en partenariat avec les agences de l'eau et avec l'appui de la DGPR et de l'AFB

✓ 6 territoires lauréats

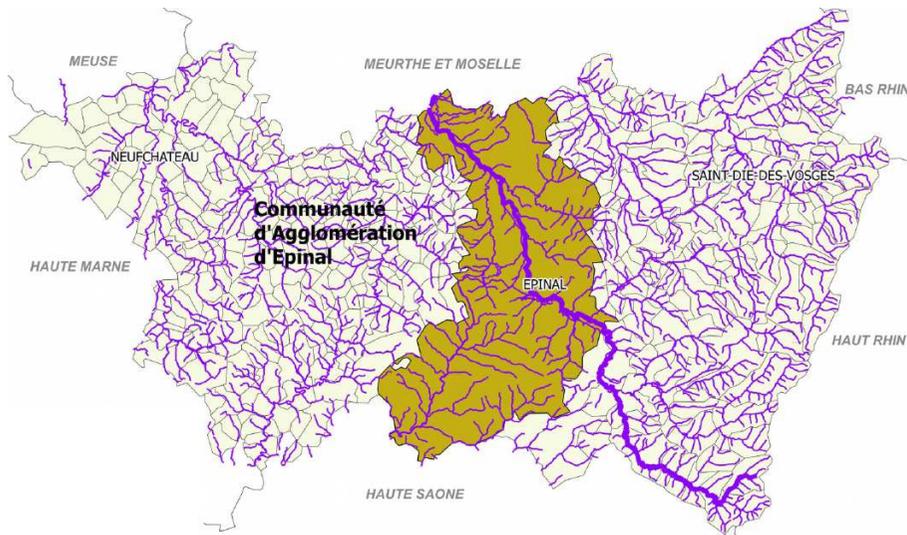
✓ Ambitions :

- Transformer les territoires choisis en territoires résilients et innovants, en replaçant l'eau au centre des stratégies d'aménagement et de planification
- Développer une culture commune et construire des partenariats nouveaux entre acteurs de l'eau et de l'aménagement,
- Raisonner conjointement les politiques de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture, du paysage, de la biodiversité et de la prévention des inondations,
- Favoriser de nouvelles formes de gouvernance à l'heure de la prise de compétence de la GEMAPI

Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement, Les territoires lauréats de la région Grand Est

La Moselle comme axe fédérateur du projet de territoire de la communauté d'agglomération d'Épinal

DREAL Grand Est et DDT 88
AE Rhin-Meuse
CA d'Épinal



Le Rupt de Mad : assurer une solidarité territoriale de la ressource en eau entre l'amont et l'aval et dépasser les conflits d'usages de l'eau

DREAL Grand Est et DDT 55, DDT 57 et DDT 54
AE Rhin-Meuse
CC de Mad et Moselle, CC de Côtes de Meuse Woëvre , CA de Metz métropole





**CANDIDATEZ AVANT LE 15 AVRIL 2018
SUR LA PLATEFORME ÉCOQUARTIER :
WWW.ECOQUARTIERS.LOGEMENT.GOUV.FR**



L'aménagement opérationnel : enseignements du label EcoQuartier

- Le label EcoQuartier est un outil pour concevoir, accompagner, et valoriser des projets urbains durables, dans tous les territoires.
- Il propose un référentiel exigeant structuré autour de 20 engagements dont 2 concernent particulièrement les milieux humides :
 - => le 19ème « préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe (où la ZH se retrouve sous le rapport de la gestion des eaux pluviales à l'échelle du BV)
 - => le 20ème « Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels »
- Constatant que les milieux humides n'étaient pas suffisamment abordés dans les projets et au titre de sa contribution au 3ème Plan national Zones Humides, la DHUP a confié deux travaux au CEREMA (fiche repère, étude).

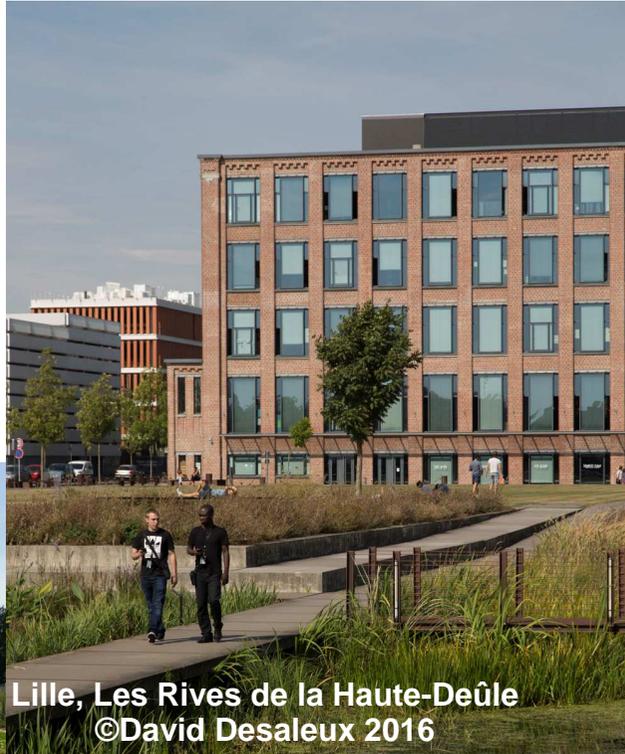
Les principaux enseignements

- L'eau est un élément prépondérant des EcoQuartiers.
- Une entrée privilégiée : la valorisation du patrimoine et du cadre de vie (l'eau rendue visible, un atout de l'espace public).
- Souvent, les considérations de gestion hydraulique (notamment des eaux pluviales) priment la notion d'écosystèmes.
- La gestion du risque inondation est parfois l'opportunité de développer ou restaurer une zone humide.
- Le lien est rarement fait avec la planification (inscription des enjeux des milieux humides en dur dans les documents d'urbanisme).
- Les projets traitent souvent mieux la trame verte que la trame bleue, et restent un peu faibles sur l'approche qualitative de la biodiversité et son suivi dans les temps.

Ecoquartiers et zones humides



Nantes, ZAC Bottières-chesnaie ©Cerema



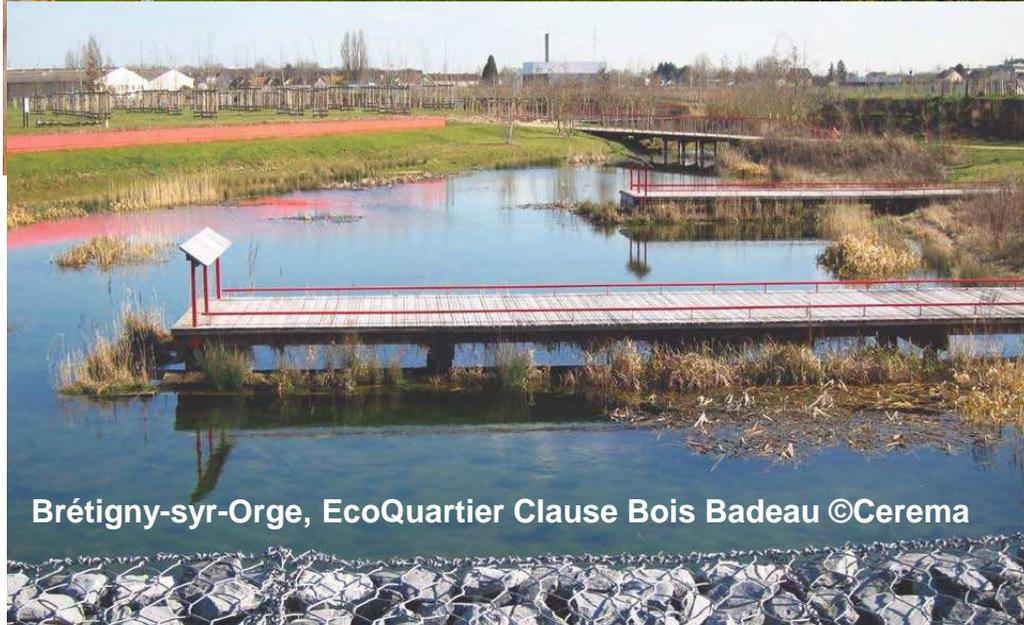
Lille, Les Rives de la Haute-Deûle ©David Desaleux 2016



Ris-Orangis, EcoQuartier des Docks de Ris©Cerema



Val de Reuil, Eco-village des Noës ©Cerema



Brétigny-syr-Orge, EcoQuartier Clause Bois Badeau ©Cerema



Longvic, EcoQuartier des Rives du Bief, ©David Desaleux 2016

Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles

GRAND PRIX D'AMÉNAGEMENT • 2^E ÉDITION
APPEL À PROJETS 2016

Ce grand prix récompense les projets architecturaux et les aménagements, réalisés ou en cours de réalisation, permettant aux populations de continuer à vivre et à travailler malgré les inondations.



Aujourd'hui



Demain: l'eau comme ressource pour l'aménagement, pour de nouveaux usages et le fonctionnement hydraulique du site

Prix attribué par le **MTES (DGPR / DGALN)** à des projets intégrant la résilience de l'aménagement, la culture du risque, l'approche transversale et le rapport aux usages, dans des zones inondables constructibles.

Repère d'or dans la catégorie grandes opérations d'aménagement :

**Projet en cours des Portes du Vercors
présenté par Grenoble-Alpes
Métropole**

Le Grand Prix Milieux humides et urbanisme

- Un premier grand prix « Zones humides en milieu urbanisé » tenu en 2012.
- Objectif du nouveau concours :

L'objectif général du Grand Prix est de valoriser des opérations réussies de prise en compte des milieux humides dans des aménagements, des réflexions urbaines et dans le domaine de la planification (PLU, PLUi, SCOT).

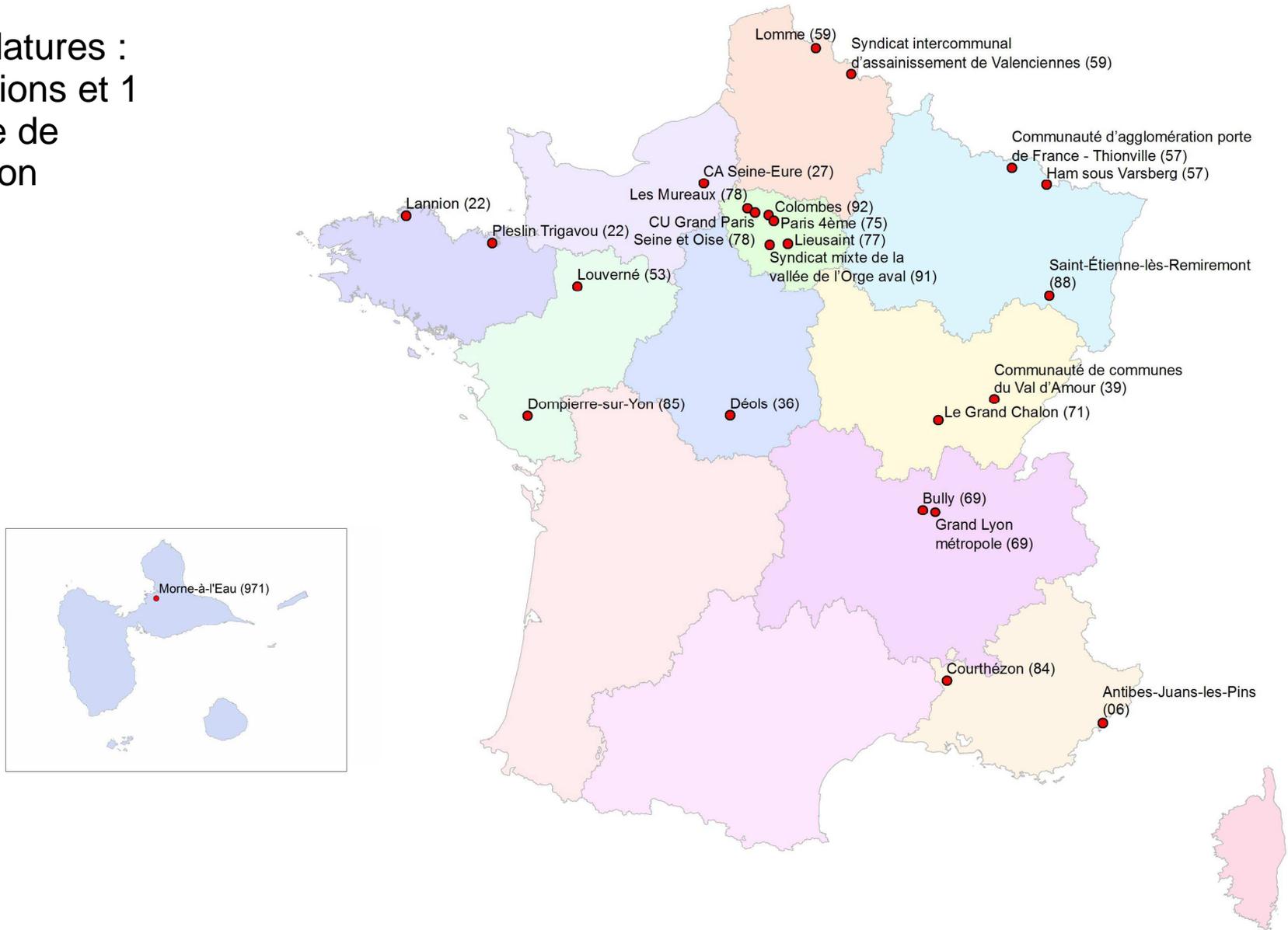
En mettant en valeur des idées et des méthodes, le Grand Prix ambitionne de développer une dynamique au sein des acteurs de l'urbanisme pour une meilleure prise en compte des milieux humides en espace urbanisé.

- Une annonce des résultats en mars prochain.



Les candidatures

24 candidatures :
23 opérations et 1
démarche de
planification



Merci pour votre attention



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr